

LA FEDELIMA RECRUTE

Un·e coordinateur·rice de la dynamique fédérale et de la vie associative

www.fedelima.org

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FEDELIMA

La FEDELIMA, fédération des lieux de musiques actuelles, est une association créée en 2013, issue de la fusion de la Fédurok et de la Fédération des Scènes de Jazz et de musiques improvisées (FSJ), qui est basée à Nantes. Elle fédère 160 lieux et projets inscrits dans le champ artistique et culturel, particulièrement celui des musiques actuelles. Le périmètre de son projet fédéral s'étend du local à l'Europe.

>> Les principaux enjeux et principes d'action de la FEDELIMA :

La fédération et ses adhérents :

- Mènent des réflexions et des initiatives d'intérêt général reconnaissant et associant l'ensemble des personnes sur les territoires de vie et de projet ;
- Encouragent l'émancipation des personnes, la participation collective et citoyenne et la transformation sociétale ;
- Défendent la libre expression des personnes et de leurs cultures dans le respect des droits humains et culturels, la pluralité et la diversité des cultures, des pratiques et des esthétiques ;
- Soutiennent et animent des projets à but non lucratif qui récuse l'idée de concurrence et de compétition entre acteurs et entre territoires. À l'opposé, ces projets tâchent de renforcer les processus et les valeurs de solidarité et de partage rejoignant celles de l'économie sociale et solidaire.

Les valeurs fondatrices du projet fédéral sont : la solidarité, la démocratie, l'équité et la liberté d'action. Le sens que la FEDELIMA leur accorde est précisé dans son [projet fédéral](#).

>> Les principaux axes de développement du projet de la FEDELIMA sont :

- L'observation et la contribution à l'analyse et la compréhension des évolutions du secteur des musiques actuelles
- Le soutien aux adhérents et aux dynamiques culturelles de territoires
- La contribution à la structuration professionnelle des musiques actuelles
- La valorisation des initiatives et des projets à l'œuvre dans les musiques actuelles
- L'accompagnement à la prise en compte d'enjeux sociétaux qui interrogent les pratiques artistiques et culturelles, tels que par exemple : les enjeux de transitions écologiques, numériques, de rapport au travail, d'égalité de genres et de diversités, etc.

>> Le fonctionnement collectif et transversal de la FEDELIMA :

Au sein de la FEDELIMA, la fonction de direction collective du projet est assumée collectivement par les cadres, membres de l'équipe permanente, et en relation étroite avec les membres du Bureau Exécutif (BE).

Ce fonctionnement horizontal de la FEDELIMA implique que :

- Les relations partenariales et politiques soient prises en charge au sein de chacune des démarches du projet ;
- La question des territoires, du local à l'Europe, est transversale aux différents projets et chantiers de la fédération ;
- La capitalisation, la constitution de ressources, le partage d'information son archivage en ligne et le rendre compte font partie des missions et sont de la responsabilité de chacun-e des salarié-es.
- L'adhésion aux principes de fonds et de fonctionnement de la direction collective soit partagée et effective

Les axes et chantiers développés par la FEDELIMA intègrent une dynamique d'implication des adhérent-es référent-es dans le partage des objectifs, des contenus et des process mis en œuvre.

2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU POSTE

Les principaux enjeux du poste de coordination de la dynamique fédérale et de la vie associative sont de contribuer à l'animation et au développement de la relation fédérale avec les membres de la fédération et d'assurer la gestion statutaire et réglementaire de la vie associative de la FEDELIMA

En ce sens, le ou la salarié-e, qui occupe cette fonction, développe une veille active des projets et fonctionnements des adhérents afin d'alimenter et de contribuer au développement de la dynamique fédérale, en favorisant par exemple des temps d'interconnaissance, de partage d'expériences et de savoir-faire, d'information et de sensibilisation avec et entre les membres de la fédération. Il ou elle accompagne ces dynamiques fédérales afin d'en soutenir les enjeux et initiatives qui peuvent nourrir le collectif et faire sens commun pour les structures adhérentes à la fédération.

Ces observations contribuent également à nourrir les différents chantiers et axes de travail développés par la FEDELIMA et mis en œuvre par l'ensemble de l'équipe salariée.

Il ou elle assure également une veille des enjeux, thématiques, questionnement en cours au sein des projets et des équipes des membres de la fédération afin d'anticiper au mieux leur prise en compte, d'en faciliter l'appropriation par le plus grand nombre et de proposer différentes modalités d'actions pour y répondre collectivement.

Par ailleurs, il ou elle anime la dynamique et les réflexions fédérales via les différentes instances associatives - Bureau exécutif, Comité d'orientation, Assemblée Générale, etc. - en accompagnant

leurs membres dans la construction de leurs réflexions et positionnements, au regard des valeurs et enjeux du projet fédéral.

De plus, il ou elle assure aussi la gestion statutaire et réglementaire de la vie associative de la fédération, dans le respect des documents statutaires et réglementaires en vigueur.

Enfin, pour répondre au mieux à ces objectifs, il ou elle a pour mission de contribuer, transmettre les positionnements de la FEDELIMA et de la représenter au sein de certaines instances professionnelles nationales et dont les sujets sont transversaux au projet de la FEDELIMA, notamment le syndicat des musiques actuelles (SMA), le centre National de la Musique (CNM) et l'Union des fédérations d'intervention du secteur culturel (Ufisc).

3. MISSIONS ET ACTIVITÉS DU POSTE

A - ANIMER LA DYNAMIQUE FÉDÉRALE :

- Assurer un lien permanent entre la fédération et ses adhérents : être à l'écoute des besoins, apport d'outils, remontée des informations, des démarches ou projets émanant des adhérents pour nourrir la dynamique fédérale ;
- Faciliter l'appropriation permanente des enjeux et du fonctionnement associatif de la fédération pour les adhérents et leurs équipes ;
- Soutenir la dynamique, les synergies, les collaborations entre les adhérents ainsi que la mise en place de projets entre adhérents ;
- Proposer des temps de sensibilisation et d'information à destination des adhérents ;
- Être à l'écoute des besoins de formation des adhérents : définir des cahiers des charges, trouver des prestataires extérieurs, participer à la définition de contenus, contribuer à la construction des partenariats ;
- Identifier auprès des adhérents des problématiques et proposer de nouvelles actions collectives en adéquation.

B - COORDONNER LA VIE ASSOCIATIVE ET STATUTAIRE DE LA FEDELIMA :

- Accompagner les responsables associatifs bénévoles dans la préparation et le fonctionnement des instances statutaires (BE, CO, Assemblée Générale) ;
- Rédiger les ordres du jour, des documents d'appui, des comptes rendus et procès-verbaux des réunions des instances associatives ;
- Exercer une fonction d'aide à la prise de décisions :
 - Produire un ensemble d'informations et de connaissances contextuelles à caractère institutionnel, politique et opérationnel, articulant la lecture de besoins aux choix d'actions à mettre en place ;
 - Élaborer des écrits et des argumentaires permettant d'éclairer la prise de décision en termes de choix politiques ;

- Exercer une fonction d'information et d'aide à la décision à l'interne de son organisation, sur la base d'analyses partagées.
- Garantir le bon fonctionnement statutaire de la fédération : respect des statuts, des quorums, du règlement intérieur et du suivi de la participation des adhérents à l'Assemblée générale et au Bureau exécutif ;
- Gérer et instruire les demandes d'adhésion : identification de la demande, prise de contact avec la structure, constitution et présentation du dossier d'adhésion aux instances associatives ;
- Accueillir les nouveaux adhérents, leur présenter le projet fédéral et le fonctionnement de la fédération et contribuer à leur implication dans le projet fédéral ;
- Assurer le suivi permanent des adhésions (entrées et sorties).

C - REPRÉSENTER LA FEDELIMA ET CONTRIBUTION À DIFFÉRENTES INSTANCES :

- Participer au développement et à l'animation des relations partenariales au sein de/des :
 - L'UFISC, Union fédérale d'intervention des structures culturelles ;
 - Le SMA, Syndicat des musiques actuelles, notamment au sein du Conseil national ;
 - Le CNM, Centre National de la Musique ;
 - Espaces de coopération entre les fédérations nationales de la musique, entre réseaux régionaux et nationaux de musiques actuelles.

- Contribuer et animer des démarches de constructions collectives (ex : communication collectives, animation des espaces de coopération, ...)

4. PROFIL RECHERCHE

PRÉALABLES :

- Expérience avérée du fonctionnement associatif
- Capacité à se saisir et à réinvestir les principes d'action de la fédération dans les missions du poste
- Nécessaire compréhension et appropriation des fondamentaux et enjeux de la fédération et de son environnement professionnel

> SAVOIR-FAIRE / EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE :

- Connaissances avérées du secteur culturel (historique, structurations, partenaires, enjeux ...), en particulier celui des musiques actuelles
- Connaissance avérée des politiques publiques de la culture
- Connaissance souhaitée des enjeux et du secteur de l'économie solidaire
- Compétences avérées d'animation d'un groupe de travail, d'une réunion, etc.
- Capacités de coordination et de construction de temps de rencontres, groupes de travail, table-rondes, ateliers, etc.
- Très bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse
- Maîtrise des outils bureautiques et de gestion de ressources partagées

> SAVOIR-ÊTRE ET QUALITÉS HUMAINES :

- Qualités relationnelles et qualité d'écoute
- Capacités à travailler en autonomie et à rendre compte
- Capacité à travailler en distanciel
- Aptitude et goût pour le travail en équipe, en réseau
- Capacité à l'organisation, la planification et l'anticipation
- Facultés d'adaptation

5. CADRE D'EMPLOI

- **Période d'embauche :** Poste à pourvoir à compter de septembre 2024.
- **Type de contrat :** Contrat à Durée Indéterminée – Temps plein 35 heures hebdomadaires (base 39 heures semaines compensées en jours de RTT, réduction du temps de travail)
- **Convention collective appliquée par la FEDELIMA :** ECLAT, Éducation, culture, loisirs et animation au service des territoires (identifiant de la convention collective : 1518)
- **Référencement du poste et du salaire dans la convention :** Poste cadre, groupe I, coefficient 450, soit une base de rémunération mensuelle brute à l'embauche de 3 075 € à laquelle s'ajoutera la reconstitution de carrière conventionnelle
- **Période d'essai :** 3 mois, renouvelable une fois
- **Lieu de travail :** Nantes, possibilité de télétravail occasionnel
- Déplacements nombreux en national
- Tickets restaurant, mutuelle collective

6. MODALITÉS DE CANDIDATURE

- **Envoyer une lettre de motivation et un Curriculum Vitae (CV)** à l'attention de la coprésidence de la FEDELIMA (Mme Emmanuelle Cuttitta et M. Yann Bieuzent) **uniquement par mail** à l'adresse : recrutement@fedelima.org
- Indiquer en objet du mail : RECRUTEMENT **COORDINATION DE LA DYNAMIQUE FÉDÉRALE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**
- Date limite d'envoi des candidatures : **vendredi 31 mai 2024**
- Date d'entretien **en présentiel à Paris** : **jeudi 20 juin 2024**
- Pour tout besoin d'information complémentaire concernant ce poste ou ce recrutement vous pouvez adresser un mail à contact@fedelima.org ou appeler la FEDELIMA au 02 40 48 08 85.